

RÉPUBLIQUE DU SÉNÉGAL

Un Peuple-Un But-Une Foi



Ministère de la Santé et de l'Action sociale

79^{ème} session de l'Assemblée mondiale de l'OMS

Point 18.1	Rapport sur les résultats (budget programme 2024-2025 : évaluation de l'exécution) ; rapport financier et états financiers vérifiés pour l'année qui s'est achevée le 31 décembre 2025
Document	Documents A79/13, A79/14 et A79/INF./4
Action attendue	Prendre note du rapport et à répondre aux questions • Quelles seraient les informations qualitatives ou contextuelles supplémentaires qui seraient les plus utiles aux États Membres dans les futurs rapports sur les gains d'efficacité afin de permettre à ces derniers de mieux comprendre les répercussions pour l'Organisation au-delà des économies ? • Les catégories et caractéristiques utilisées à l'heure actuelle pour classer les gains d'efficacité donnent-elles suffisamment d'informations pour appuyer les États Membres dans leurs activités de surveillance et de prise de décisions ?
Durée	2 mn

Madame la Présidente, bbb

Monsieur le Directeur Général,

Mesdames, Messieurs les Ministres,

Distingués délégués,

La délégation du Sénégal souscrit pleinement à la déclaration faite au nom du Groupe africain par la Zambie et félicite le Secrétariat pour la production du rapport sur les résultats du budget-programme 2024-2025, qui constitue l'exercice final de reddition de comptes du treizième programme général de travail (GPW13).

Ce rapport met en évidence des progrès notables dans la qualité des rapports, grâce notamment à une utilisation renforcée des données probantes et à une meilleure cohérence entre réalisations, résultats et indicateurs mesurables. Toutefois, malgré ces avancées méthodologiques, les résultats demeurent globalement insuffisants pour atteindre pleinement les objectifs « Triple Billion » et les objectifs de développement durable liés à la santé à l'horizon 2030. À l'échelle mondiale, seuls

50,4 % des indicateurs de réalisation ont été atteints ou dépassés, soulignant la nécessité d'intensifier les efforts.

Des progrès ont été observés dans les quatre piliers du GPW13, bien que de manière inégale. En matière de couverture sanitaire universelle, 567 millions de personnes supplémentaires ont accédé à des services de santé essentiels sans difficultés financières. La protection face aux urgences sanitaires s'est améliorée pour 698 millions de personnes, tandis que les actions de promotion de la santé ont permis à environ 1,75 milliard de personnes d'adopter des modes de vie plus sains. Sur le plan institutionnel, l'OMS a procédé à une révision de ses priorités pour faire face aux contraintes financières, malgré une flexibilité limitée liée à la forte proportion de fonds affectés.

Dans la Région africaine, les progrès vers les objectifs « Triple Milliard » restent fragiles. Les avancées, principalement portées par la lutte contre les maladies transmissibles, sont freinées par des lacunes persistantes en matière de protection financière, de ressources humaines et de maladies non transmissibles. Néanmoins, des résultats significatifs ont été enregistrés, notamment le renforcement des systèmes de laboratoire, l'élimination de certaines maladies et l'amélioration de la préparation et de la réponse aux urgences sanitaires.

Nous voulons insister sur la nécessité de :

- Promouvoir un financement durable et flexible des systèmes de santé et des programmes de l'OMS, notamment par le renforcement des contributions obligatoires et l'augmentation des financements flexibles.
- Renforcer la résilience des systèmes de santé et la préparation aux situations d'urgence en investissant dans les soins de santé primaires, les effectifs, la surveillance, les laboratoires, les systèmes de données et les capacités d'intervention d'urgence.
- une affectation des ressources équitable et axée sur l'impact, communiquée de manière transparente et systématiquement alignée sur les besoins prioritaires des pays.

Je vous remercie de votre bien aimable attention.

La délégation du Sénégal souscrit pleinement à la déclaration faite au nom du Groupe africain par la Zambie et félicite le Secrétariat pour la production du rapport sur le « financement, exécution et cadre de performance du budget programme 2026-2027 » qui est le premier état des lieux du biennium. À ce stade précoce, les analyses restent provisoires et doivent être interprétées avec prudence.

Nous notons que le budget-programme total 2026–2027 s’élève à 6,21 milliards USD, comprenant les programmes de base, l’éradication de la poliomyélite, les programmes spéciaux et les opérations d’urgence. Les programmes de base, en diminution de 14 % par rapport au biennium précédent, sont projetés comme étant financés à 90 %, incluant 739,8 millions USD de ressources projetées. Malgré cette situation globalement favorable, une part importante du financement demeure non sécurisée et dépend de la concrétisation des engagements pris lors du cycle d’investissement. Des risques persistent également concernant le calendrier, l’alignement des ressources sur les priorités approuvées et l’équité de la mise en œuvre entre priorités stratégiques, bureaux majeurs et centres budgétaires.

Les fonds flexibles devraient couvrir 41 % du segment de base, marquant une amélioration par rapport au biennium 2024–2025, principalement grâce à l’augmentation historique de 20 % des contributions fixées. Toutefois, le budget-programme continue de dépendre majoritairement de contributions volontaires affectées, ce qui limite la flexibilité stratégique et complique l’allocation équilibrée des ressources. Un déficit de financement de 407 millions USD subsiste pour les programmes de base.

La mise en œuvre progresse globalement conformément aux prévisions, avec un taux d’utilisation de 12 % à la fin du premier trimestre. Néanmoins, la répartition finale des ressources reste incomplète, en raison du volume élevé de fonds non encore distribués et de contributions projetées non matérialisées. Les premières analyses indiquent que certaines priorités historiquement sous-financées – notamment la préparation aux urgences, les déterminants de la santé, la résilience climatique et la résistance aux antimicrobiens – risquent de le rester.

Enfin, le rapport introduit un cadre de performance renforcé pour 2026–2027, mettant l’accent sur une responsabilité accrue, une meilleure articulation entre ressources et résultats, des indicateurs améliorés, et des cibles réalistes révisées à la suite de la réorganisation institutionnelle, afin de renforcer la transparence, la gestion de la performance et la prise de décision tout au long du biennium.

Le Sénégal prend note du rapport et insiste sur la nécessité d’une affectation des ressources équitable et axée sur l’impact, communiquée de manière transparente et systématiquement alignée sur les besoins prioritaires des pays.

Je vous remercie.

